



AFYREN

Société anonyme¹ au capital de 515.240,48 euros
Siège social : 9-11 rue Gutenberg, 63000 Clermont-Ferrand
750 830 457 RCS Clermont-Ferrand

Rapport financier semestriel 2021

¹L'adoption de la forme d'une société anonyme (anciennement Société par actions simplifiée) est intervenue le jour de l'approbation par l'Autorité des marchés financiers du prospectus relatif à l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché d'Euronext Growth Paris.

TABLE DES MATIERES

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE	3
1.1 Présentation générale de la société	3
1.2 Organe d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	4
2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE.....	5
2.1 Commentaires relatifs à l'évolution de la structure financière de la Société	5
2.2 Informations sur les capitaux, liquidités et sources de financement de la Société	8
2.3 Situation et flux de trésorerie	10
2.4 Informations sur les conditions d'emprunt et structure de financement.....	12
2.5 Participation dans l'entreprise mise en équivalence	12
2.6 Transactions avec des parties liées	12
2.7 Principaux facteurs de risques	12
3. ETATS FINANCIERS RESUMES AU 30 JUIN 2021	13
3.1 Informations financières intermédiaires et autres.....	13
3.2 Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes	36

Les lecteurs sont invités à lire le présent rapport financier semestriel conjointement avec le Document d'Enregistrement approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 25 août 2021 sous le numéro I. 21-0042.

1. Présentation de la société

1.1 Présentation générale de la société

Afyren est une entreprise de chimie durable (« *greentech* ») qui propose des solutions innovantes pour remplacer des ingrédients issus du pétrole par des produits issus de micro-organismes naturels, dans une approche d'économie circulaire zéro déchet industriel. Les solutions d'Afyren permettent de produire à partir de la biomasse non alimentaire une famille de sept acides organiques intégralement bio-sourcés ainsi qu'un engrais naturel. En partant des matières premières renouvelables telles que les co-produits du processus de production du sucre (notamment la mélasse et la pulpe de betterave), qui ne concurrencent pas les filières vivrières humaines, la plateforme technologique d'Afyren - AFYNERIE® - permet de produire à l'échelle industrielle et à un coût compétitif des acides organiques 100 % bio-sourcés, offrant les mêmes propriétés chimiques que ceux produits à partir du pétrole, mais avec une empreinte carbone cinq fois plus faible².

Cette large gamme d'acides organiques permet à Afyren de s'adresser à des marchés diversifiés de tailles importantes à fort potentiel à l'échelle mondiale. Le marché des acides carboxyliques, estimé à 13 milliards de dollars U.S. en 2021, devrait passer à 21,3 milliards de dollars U.S. en 2030, soit un taux de croissance annuel (CAGR) de 5,8%³. Au sein de ce marché, qui est aujourd'hui pétro-sourcé à 99 %, le pourcentage d'alternatives bio-sourcées devrait connaître une croissance substantielle dans les années à venir, sous l'impulsion de la demande des consommateurs pour des produits plus durables et des politiques gouvernementales visant à lutter contre le réchauffement climatique, à assurer la transition vers une économie plus circulaire et à réduire la dépendance aux produits pétro-sourcés. Les biomolécules d'Afyren répondent ainsi à une forte demande de la part des industriels de la nutrition humaine et animale, des arômes et parfums, des sciences de la vie et des sciences des matériaux, à la recherche d'ingrédients durables avec des performances équivalentes à leurs équivalents pétro-sourcés.

Basée sur des micro-organismes naturels et protégée au niveau mondial, au travers de dix familles de brevets et demandes de brevets⁴, cette technologie, fruit de plus de dix années de recherche et développement, permet de valoriser la biomasse non alimentaire issue de co-produits et de déchets agro-industriels pour la transformer en acides organiques naturels. Le procédé se décompose en deux étapes : la première étape est biologique et vise à convertir directement, sans prétraitements, des co-produits organiques complexes en molécules plateformes bio-sourcées (acides carboxyliques, appartenant à la famille des acides organiques) par fermentation anaérobie utilisant des consortia microbiens non génétiquement modifiés. La deuxième étape consiste en la séparation et la purification de ces molécules plateformes qui peuvent être utilisées directement dans les industries aval ou transformées en molécules à plus haute valeur ajoutée. AFYNERIE® est une approche zéro déchet industriel : les résidus de fermentation sont valorisés en agronomie, par un retour à la terre dans une logique d'économie circulaire. Le résultat est une technologie respectueuse de l'environnement, non OGM, « tout-en-un », transposable à l'échelle mondiale. La technologie AFYNERIE® permet la production simultanée des sept acides sur un même site, alors que jusqu'à trois types de procédés industriels distincts sont aujourd'hui nécessaires pour produire cette même famille dans l'industrie de la pétrochimie.

² AFYREN Life Cycle Analysis, Sphera, 2021

³ «Global Carboxylic Acid Market 2021 - Global Industry Analysis 2021-2031», Transparency Market Research

⁴ Se reporter à la section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** – Propriété intellectuelle du Document d'Enregistrement

Fondée en 2012 et dirigée par Nicolas Sordet et Jérémy Pessiot, Afyren a commencé dès 2014 à valider sa technologie AFYNERIE® via un pilote et la production de lots pré-commerciaux. En s'appuyant sur cette réussite, au second semestre 2020, Afyren a lancé la construction d'Afyren Neoxy, sa première usine à grande échelle, située à Carling-Saint Avold, dans la région Grand Est. Dédiée à la valorisation de matières premières locales et à la production de ses sept acides organiques naturels, elle lui permettra de proposer à ses clients une offre européenne issue d'une production française. Avec un approvisionnement de biomasse déjà sécurisé et la moitié de son chiffre d'affaires cible à pleine capacité déjà pré-vendue⁵, le démarrage de la production est attendu dès 2022. Vu la forte demande anticipée pour ses acides bio-sourcés, Afyren planifie déjà la construction et mise en service de deux usines supplémentaires d'ici 2026.

Afyren a été deux fois lauréate du Concours Mondial d'Innovation 2030 dans la catégorie « Protéines végétales et chimie du végétal ». Lauréate du concours Cleantech 2015, elle a été nommée ambassadrice de la French Tech – Chimie verte à la COP21. Elle est notamment accompagnée dans son développement par les Régions Auvergne Rhône-Alpes et Grand Est, ainsi que par Bpifrance et la Banque Européenne d'Investissement. Afyren a été sélectionnée dans le FT120 (les 120 start-ups les plus prometteuses de France) en janvier 2020 puis de nouveau en février 2021 et a reçu le label "Efficient Solution" de la fondation Solar Impulse en novembre 2019.

1.2 Organe d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

Les membres du conseil d'administration de la Société sont les suivants :

Nom et adresse professionnelle	Mandat	Participation à un comité
Stefan Borgas Breitloostrasse 7, 8802 Kilchberg, Suisse	Administrateur* et Président du Conseil d'administration	Comité des rémunérations Comité d'audit
AFY Partners Représentée par Christophe Calice 26 avenue Tony Garnier 69007 Lyon, France	Administrateur	Comité des rémunérations
Valquest Partners Représentée par Fadi Noureddine 2E Imm.Tarazi, 1144 Marfaa' Rue Uruguay, Beyrouth, Liban	Administrateur	Comité d'audit
Sofinnova Partners Représentée par Michael Krel 7 - 11 boulevard Hausmann, 75009 Paris	Administrateur	Comité des rémunérations (président)
Nicolas Sordet c/o AFYREN, Immeuble Terralta, 77 Boulevard Vivier Merle, 69003 Lyon	Directeur Général et Administrateur	N/A

⁵ Se reporter à la section 6.7 – Contrats importants du Document d'Enregistrement

Les membres de la Direction générale de la Société sont les suivants :

Nom et adresse professionnelle	Mandat	Autre fonction au sein de la Société
Nicolas Sordet c/o AFYREN, Immeuble Terralta, 77 Boulevard Vivier Merle, 69003 Lyon	Directeur Général	Administrateur
Jérémy Pessiot c/o AFYREN, Immeuble Terralta, 77 Boulevard Vivier Merle, 69003 Lyon	Directeur Général Délégué	Directeur de la technologie et de l'innovation (salarié)

2. Rapport semestriel d'activité

2.1 Commentaires relatifs à l'évolution de la structure financière de la Société

En k€	2021.06	2020.06
Chiffre d'affaires	1 522	2 486
Autres produits	122	115
Achats et charges externes	-514	-625
Charges du personnel	-1 652	-1 339
Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	-311	-269
Autres charges	-23	-23
Résultat opérationnel courant	-856	346
Produits opérationnels non courants	-	329
Résultat opérationnel	-856	676
Résultat financier net	-222	-380
Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)	-463	-1 179
Impôts sur le résultat	-0	-5
Résultat net de l'exercice	-1 540	-887

2.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est en baisse de 39%, passant de 2,5 millions d'euros en juin 2020 à 1,5 millions d'euros en juin 2021. Cette baisse résulte exclusivement de la baisse des prestations de services facturées à Afyren Neoxy, expliquée notamment par la comptabilisation d'une facturation exceptionnelle sur le premier semestre 2020, non reconduite sur le premier semestre 2021 (se reporter à l'évolution du chiffre d'affaires par nature ci-après).

Evolution du chiffre d'affaires par nature

Licence et développement du savoir-faire industriel :

Le chiffre d'affaires généré par le contrat de licence s'établit à 0,7 millions d'euros en juin 2021, inchangé par rapport à juin 2020. Il correspond exclusivement à la part forfaitaire de la licence de savoir-faire concédée à Afyren Neoxy en décembre 2018.

Mises à dispositions et autres prestations de services :

Le chiffre d'affaires de ce poste s'établit à 0,8 millions d'euros en juin 2021 contre 1,8 millions d'euros en juin 2020. Il correspond aux prestations de service facturées par la Société à Afyren Neoxy dans le cadre des conventions signées entre les deux sociétés, et décrites au 2.5.1.2, dont principalement :

- la mise à disposition par Afyren de personnel technique, telle que prévue dans le contrat de licence. Le chiffre d'affaires généré par cette prestation s'élève à 0,4 millions d'euros et est stable entre les deux périodes ;
- le service d'accompagnement du projet AFTER-BIOCHEM prévu dans le cadre de la subvention BBI d'Afyren Neoxy à hauteur de 1,1 millions d'euros en juin 2020, incluant une part significative non renouvelable sur les années suivantes (les modalités de cette subventions sont décrites dans les notes 5 et 6 «Subvention Bio Based Industries (BBI)» des Etats Financiers IFRS clos au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020 figurant en sections **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** et 3.1 et à la sous-section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** du Document d'Enregistrement). Au titre de ce service, 0,2 millions d'euros a été comptabilisé au 30 juin 2021 ;
- des prestations de services administratives pour 50 k€ en juin 2021 (en baisse par rapport à juin 2020 avec Afyren Neoxy, conséquence de la signature d'un avenant portant ce service à 100 k€ annuel au lieu de 200 k€) ; et
- des prestations commerciales pour 0,2 millions d'euros en juin 2021 contre 0,1 millions d'euros en juin 2020, conséquence de la hausse de l'activité de prospection commerciale pour le compte de l'usine d'Afyren Neoxy.

2.1.2 Résultat opérationnel courant

Autres produits

Les autres produits s'élèvent à 0,1 millions d'euros en juin 2021 (stable par rapport à juin 2020). Ils comprennent essentiellement des subventions d'exploitation (incluant notamment le crédit d'impôt recherche) et des subventions d'investissements reçues.

Ce poste est détaillé dans la note 6.3 « Autres produits » des Etats Financiers résumés IFRS clos au 30 juin 2021 figurant en section 3.1.

Charges opérationnelles

	2021.06	2020.06
Total avantages du personnel	- 1 652	- 1 339
Achats de consommables et équipements	- 52	- 29
Charges locatives	- 41	- 78
Entretiens et réparations	- 7	- 3
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	- 308	- 354
Frais de déplacements et missions	- 44	- 47
Publicité et communication	- 24	- 30
Autres charges externes	- 40	- 83
Total achats et charges externes	- 514	- 625
Total amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	- 311	- 269
Taxes	- 14	- 13
Autres charges	- 9	- 9
Total autres charges	- 23	- 23

Au 30 juin 2021, les charges opérationnelles courantes s'élèvent à 2,5 millions d'euros contre 2,3 millions d'euros au 30 juin 2020, soit une hausse de 0,2 millions d'euros, équivalente à 9%, résultant essentiellement de l'augmentation des charges de personnel.

Par ailleurs, les dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges s'élèvent à 0,5 millions d'euros et 0,4 millions d'euros au 30 juin 2021 et 2020 respectivement (se reporter à la sous-section 2.2.11 du Document d'Enregistrement).

Ce poste est détaillé dans la note 6.4 « Charges opérationnelles » des Etats Financiers résumés IFRS au 30 juin 2021 figurant en section 3.1.

Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 1,7 millions d'euros au 30 juin 2021 contre 1,3 millions d'euros au 30 juin 2020. L'accroissement de ces charges résulte principalement de :

- la hausse du nombre moyen de salariés qui passe de 18 en juin 2020 à 22 en juin 2021 ;
- de la comptabilisation d'une charge IFRS2 de 145 milliers d'euros en juin 2021 contre 98 milliers d'euros en juin 2020 suite à l'attribution de BSPCE (Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise), dans le cadre du plan BSPCE 5.

Autres charges

Les autres charges correspondent aux dépenses d'amortissements des immobilisations et du droit d'utilisation lié aux contrats de location ainsi qu'aux diverses charges.

2.1.3 Produits opérationnels non courants

L'augmentation de capital réalisée en 2020 chez Afyren Neoxy a eu pour effet de diluer la participation de la Société. Le résultat de cette opération d'un montant de 0,3 millions d'euros a été comptabilisé en produit opérationnel non courant. Le lecteur est invité à se reporter à la note 7.6 des Etats Financiers IFRS clos au 31 décembre 2020 figurant en section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** du document d'enregistrement.

2.1.4 Formation du résultat net

Résultat opérationnel

Après prise en compte des produits opérationnels non courants, le résultat opérationnel ressort à (856) K€ au 30 juin 2021 contre 676 K€ au 30 juin 2020.

Résultat financier

En k€	2021.06	2020.06
Charges d'intérêts sur emprunts	- 1	- 2
Charges d'intérêts sur emprunts obligataires convertibles	- 102	- 42
Charges d'intérêts sur avances remboursables	- 20	- 218
Charges d'intérêts sur dettes de loyers IFRS 16	- 3	- 1
Composante financement sur le contrat de licence	- 95	- 117
Total charges financières	- 222	- 379
Total produits financiers	-	-
Résultat financier	- 222	- 379

Le résultat financier inclut principalement des charges d'intérêts en lien avec l'endettement financier de la Société.

Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)

La quote-part détenue dans le résultat d'Afyren Neoxy s'élève à (0,5) millions d'euros au 30 juin 2021 contre (1,2) millions d'euros au 30 juin 2020.

Cette amélioration s'explique par une baisse des charges d'exploitation en 2021. Pour rappel en 2020 des frais d'obtention de la subvention BBI avaient été facturés par la Société à hauteur de 1,1 millions d'euros. Le résultat global d'Afyren Neoxy est passé d'une perte de 2,3 millions d'euros en juin 2020 à une perte de 0,9 millions d'euros en juin 2021.

Au 30 juin 2021, le niveau des actifs non courants d'Afyren Neoxy était de 41,8 millions d'euros, comprenant essentiellement l'immobilisation en cours de l'usine en construction ainsi que la licence de savoir-faire octroyée par Afyren pour 10,6 millions d'euros, et la trésorerie et équivalents de trésorerie d'Afyren Neoxy s'établissent à 29,2 millions d'euros. Cette trésorerie provient majoritairement des fonds propres mobilisés ; les financements non dilutifs (dettes et subventions) ayant vocation à être majoritairement mobilisés courant 2021. La mise en service industrielle de cette unité est prévue au premier trimestre 2022.

Les actifs courants de 14,9 millions d'euros comprennent essentiellement une créance pour subvention à recevoir BBI de 8 millions d'euros.

Le lecteur est invité à se référer à la note 5 des Etats Financiers résumés IFRS clos au 30 juin 2021 figurant en section 3.1 pour plus de détails.

Résultat net

Le résultat net ressort à (1,5) millions d'euros au 30 juin 2021 contre (0,9) millions d'euros au 30 juin 2020.

2.2 Informations sur les capitaux, liquidités et sources de financement de la Société

Au 30 juin 2021 :

En k€	2021.06	2020.12
Immobilisations et droit d'utilisation	5 197	4 354
Titres mis en équivalence	20 738	21 200
Actifs financiers	28	28
Actif non courant	25 963	25 582
BFR d'exploitation	- 4 742	- 4 977
BFR hors exploitation	- 951	- 1 099
Besoin en fonds de roulement	- 5 693	- 6 075
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	18 178	19 573
Provisions	- 70	- 64
Compte-courant	25	22
Passifs financiers non courant	- 1 523	- 2 385
Emprunts obligataires	- 3 567	- 3 567
Passifs financiers courant	- 4 197	- 3 448
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 239	9 508
Endettement financier net (1)	- 2 022	131

(1) Dont dette de loyer de 237 milliers d'euros et 265 milliers d'euros respectivement au 30 juin 2021 et 31 décembre 2020.

2.2.1 Informations sur les capitaux propres et les liquidités

Le financement de la Société, depuis sa création, a été assuré par recours aux fonds propres, à des emprunts et à des aides (prêts bancaires, avances remboursables, subventions, crédit impôt recherche (« CIR ») et Prêts Garantis par l'Etat (« PGE »)).

Ainsi, en décembre 2018, la Société lève un montant total de 21 millions d'euros et sécurise le financement d'Afyren Neoxy avec les fonds SPI – Sociétés de Projets Industriels et BEI – Sociétés de Projets Industriels gérés par Bpifrance Investissement, pour un montant total de 46,5 millions d'euros en fonds propres, afin de porter cette première usine (Afyren détenant 50,62% du capital et les Fonds SPI détenant le solde). D'une capacité de 16 kilotonnes, l'usine a un coût total d'installation estimé à 62 millions d'euros. Pour financer intégralement ce projet, Afyren Neoxy a sécurisé à date plus de 80 millions d'euros.

Par ailleurs, comme indiqué dans la sous-section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** du Document d'Enregistrement, Afyren Neoxy correspond à une participation mise en équivalence dans les comptes de la Société. Les financements qu'elle porte sont reflétés au niveau de la coentreprise et non pas au niveau de la Société.

Les capitaux propres de la Société s'élèvent respectivement à 18,2 millions d'euros et 19,6 millions d'euros au 30 juin 2021 et 31 décembre 2020. L'évolution des capitaux propres est décrite en note 15 des Etats Financiers IFRS clos au 31 décembre 2020 et en note 14 des Etats Financiers résumés au 30 juin 2021 figurant en section 3.11.

La trésorerie et équivalents de trésorerie de la Société s'élèvent respectivement à 7,2 millions d'euros et 9,5 millions d'euros au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020. La diminution de la trésorerie s'explique principalement par la poursuite des efforts de développement de la Société.

2.2.2 Informations sur les sources de financement

En k€

Dettes financières au 31 décembre 2019	2 770
Souscription de nouveaux emprunts	6 460
Remboursement d'emprunts	- 226
Dettes financières au 31 décembre 2020	9 004
Souscription de nouveaux emprunts	201
Remboursement d'emprunts	- 211
Dettes financières au 30 juin 2021	8 994

Les sources de financement dont la Société a bénéficié sont principalement les fonds propres apportés par les investisseurs d'Afyren ainsi que les emprunts bancaires contractés auprès des établissements de crédit, les avances remboursables et les prêts auprès de Bpifrance.

Se reporter à la note 17 (Emprunts, dettes financières et dettes de loyer), et à la note 19 (Instruments financiers et gestion des risques) des Etats Financiers IFRS clos au 31 décembre 2020 du Document d'Enregistrement, ainsi qu'aux notes 16 et 18 des Etats Financiers résumés au 30 juin 2021 figurant en section 3.11.

Emprunt obligataire

Au cours du 1^{er} semestre 2021, la Société a versé 178 milliers d'euros d'intérêts aux investisseurs correspondant aux intérêts dû au titre de la première année.

Prêts Garantis par l'Etat

En mars 2021, la Société a sollicité ses partenaires bancaires afin d'obtenir une prorogation des PGE contractés en 2020 (détaillés dans la section 2.5.6.2 « Prêts Garantis par l'Etat » du Document d'Enregistrement). A la date du Document d'Enregistrement, la Société a obtenu une prorogation de 5 ans de tous ses PGE comprenant un différé supplémentaire d'un an, au lieu des 12 mois de maturité initiale.

Dettes de loyers

Les baux immobiliers et les contrats de location entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 font l'objet de retraitements comme si les biens correspondants avaient été acquis et financés par emprunts. Les immobilisations sont comptabilisées sur la ligne « Droit d'utilisation » à l'actif du bilan. Les dettes correspondantes sont inscrites au passif « Dettes de loyers ».

2.3 Situation et flux de trésorerie

En k€	2021.06	2020.12
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	- 1 316	- 387
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement	- 586	- 13 549
Trésorerie nette liée aux activités de financement	- 367	21 652
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	- 2 269	7 716

Flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles

En k€	2021.06	2020.12
Résultat net de l'exercice	- 1 540	- 2 133
Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	311	552
Résultat financier net	222	608
Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)	463	1 674
Coût des paiements fondés sur des actions	145	202
Impôt sur le résultat	0	9
Résultat de dilution	-	- 329
Autres éléments	-	14
Capacité d'autofinancement	- 400	596
Variation nette du BFR	- 916	- 974
Impôts payés	-	- 9
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	- 1 316	- 387

Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)

En k€	2021.06	2020.12
Créances clients	- 66	- 175
Passifs sur contrat client	- 613	- 1 183
Dettes fournisseurs	- 12	88
Provisions et avantages du personnel	6	15
Autres créances/ dettes courantes	- 230	281
Total des variations	- 916	- 974

Flux de trésorerie généré par les activités d'investissement

En k€	2021.06	2020.12
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 525	- 205
Dépenses de développement capitalisées	- 140	- 280
Subventions d'investissement (incl. CIR compensant des frais activés)	79	150
Participation dans l'entreprise mise en équivalence	-	- 13 200
Augmentation d'actifs financiers	-	- 24
Diminution d'actifs financiers	-	9
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement	- 586	- 13 549

Les principales variations des activités d'investissement au cours de l'exercice 2020 s'expliquent par la participation d'Afyren à l'augmentation de capital d'Afyren Neoxy pour 13,2 millions d'euros. Au 30 juin 2021, les autres variations correspondent essentiellement aux dépenses sur des projets en cours.

Flux de trésorerie généré par les activités de financement

En k€	2021.06	2020.12
Augmentation de capital	-	15 772
Encaissements liés à l'émission d'obligations convertibles	0	3 567
Encaissements liés aux nouveaux emprunts et dettes financières	201	2 893
Remboursement d'emprunts et dettes financières	- 211	- 226
Paiement de dettes de loyers	- 61	- 77
Intérêts payés sur obligations convertibles	- 178	-
Intérêts payés sur emprunts et dettes financières	- 115	- 273
Intérêts payés sur dettes de loyer	- 3	- 3
Trésorerie nette liée aux activités de financement	- 367	21 652

Les émissions et remboursements d'emprunts en 2020 sont décrits dans la note 19.2.2 sur le risque de liquidité en annexe des Etats Financiers IFRS figurant en section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** du Document d'Enregistrement.

2.4 Informations sur les conditions d'emprunt et structure de financement

Au 30 juin 2021 :

En k€	Devise	Taux d'intérêt variable/fixe	Taux contractuel	Année d'échéance	Valeur nominale	2021.06	2020.12
						Valeur comptable	Valeur comptable
Obligations convertibles	EUR	Taux fixe	7,00%	2023	3 567	3 340	3 340
Total obligations convertibles					3 567	3 340	3 340
Prêt garantie Etat (PGE) - BNP	EUR	Taux fixe	0,75%	2026	780	780	780
Prêt garantie Etat (PGE) - BPI	EUR	Taux fixe	0,75%	2026	300	300	300
Prêt garantie Etat (PGE) - BPAR	EUR	Taux fixe	0,73%	2026	780	780	780
Prêt garantie Etat (PGE) - CA	EUR	Taux fixe	0,55%	2026	780	780	780
Total prêts garantie Etat (PGE)					2 640	2 640	2 640
Avance remboursable BPI PAI 1	EUR	Taux fixe	5,33%	2022	50	18	23
Avance remboursable BPI PAI 2	EUR	Taux fixe	5,84%	2023	150	90	105
Avance remboursable BPI PAI 3	EUR	Taux fixe	4,40%	2024	302	211	242
Avance remboursable BPI PAI 3	EUR	Taux fixe	4,67%	2026	198	168	188
Avance remboursable BPI CMI2	EUR	Taux fixe	0,00%	2022	573	473	523
Total avances remboursables					1 273	960	1 080
FIAD Taux zéro	EUR	Taux fixe	0,00%	2021	234	47	47
BPI ADI Taux zéro	EUR	Taux fixe	0,00%	2023	690	449	518
Prêt participatif Total	EUR	Taux fixe	1,00%	2024	400	378	400
Prêt BPI Innovation R&D 1	EUR	Taux fixe	0,63%	2027	750	750	750
Prêt BPI Innovation R&D 2	EUR	Taux fixe	0,63%	2027	200	200	-
Total autres emprunts					2 274	1 823	1 714
Dette de loyers	EUR	Taux fixe			512	237	265
Total					10 266	9 000	9 040

2.5 Participation dans l'entreprise mise en équivalence

Au 30 juin 2021 (en K€)	Capital	Capitaux propres	QP du capital en %	Valeur comptable des titres	Cautions et avals donnés	CA	Résultat net
Afyren Neoxy	46 101	40 967	51%	20 738	-	-	- 914
Au 31 décembre 2020 (en K€)	Capital	Capitaux propres	QP du capital en %	Valeur comptable des titres	Cautions et avals donnés	CA	Résultat net
Afyren Neoxy	46 101	41 881	51%	21 141	-	-	- 3 306

2.6 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec les parties liées se sont poursuivies en 2021 sans évolution significative par rapport à 2020.

2.7 Principaux facteurs de risques

À l'occasion de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® Paris, la Société avait présenté les risques auxquels elle est exposée dans le Document d'enregistrement approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 25 août 2021 sous le numéro I. 21-0042, au chapitre 3 « Facteurs de risques ».

3. ETATS FINANCIERS RESUMES AU 30 JUIN 2021

3.1. Informations financières intermédiaires et autres

Etats Financiers établis en normes IFRS résumés au 30 juin 2021

ETAT RESUME SEMESTRIEL DU COMPTE DE RESULTAT

En k€	Notes	2021.06	2020.06
Chiffre d'affaires	6.2	1 522	2 486
Autres produits	6.3	122	115
Achats et charges externes	6.4	-514	-625
Charges du personnel	6.4	-1 652	-1 339
Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	10. & 11.	-311	-269
Autres charges		-23	-23
Résultat opérationnel courant		-856	346
Produits opérationnels non courants	6.5	-	329
Résultat opérationnel		-856	676
Charges financières	7.	-222	-380
Résultat financier net		-222	-380
Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)	5.	-463	-1 179
Résultat avant impôt		-1 540	-882
Impôts sur le résultat	8.	-0	-5
Résultat net de la période		-1 540	-887
Résultat par action			
Résultat de base par action (en euros)	14.2	- 0,44	- 0,64
Résultat dilué par action (en euros)	14.2	- 0,44	- 0,64

ETAT RESUME SEMESTRIEL DU RESULTAT GLOBAL

En k€	Notes	2021.06	2020.06
Résultat net de la période		- 1 540	- 887
Autres éléments du résultat global			
Réévaluations du passif au titre des régimes à prestations définies (écarts actuariels)		0	- 1
Impôt lié		- 0	0
Entreprise mise en équivalence - quote-part des autres éléments du résultat global (écarts actuariels, nets d'impôt)		-	-
Total éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		0	- 0
Total éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat		-	-
Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt		0	- 0
Résultat global de la période		- 1 540	- 888

ETAT RESUME SEMESTRIEL DE LA SITUATION FINANCIERE

En k€	Note	2021.06	2020.12
Immobilisations incorporelles	9.1.	4 856	3 966
Immobilisations corporelles	9.2.	71	66
Droits d'utilisation	10.	270	322
Titres mis en équivalence	5.	20 738	21 200
Actifs financiers	11.	28	28
Actifs d'impôt différé		-	
Autres actifs non courants		-	
Actifs non courants		25 963	25 582
Créance clients	12.	374	308
Autres actifs courants	12.	749	490
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13.	7 239	9 508
Actifs courants		8 363	10 306
Total des actifs		34 326	35 888
		2021.06	2020.12
Capital social	14.	350	350
Primes d'émission	14.	23 609	23 609
Autres réserves	14.	- 1 108	- 112
Report à nouveau	14.	- 3 133	- 2 141
Résultat net de la période	14.	- 1 540	- 2 133
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		18 178	19 573
Emprunts et dettes financières non courants	16.	4 980	5 804
Dettes de loyers non courantes	16.	109	147
Passif au titre des régimes à prestations définies		56	50
Provisions non courantes	15.	14	14
Produits différés non courants (passifs de contrat client)	6.2.	3 276	3 912
Produits différés non courants (subvention)	17.	990	911
Passifs non courants		9 426	10 839
Emprunts et dettes financières courants	16.	4 069	3 330
Dettes de loyers courantes	16.	127	118
Dettes fournisseurs	16.	591	146
Produits différés courants (passifs de contrat client)	6.2.	1 249	1 227
Autres passifs courants	16.	685	656
Passifs courants		6 722	5 476
Total des passifs		16 148	16 315
Total des capitaux propres et passifs		34 326	35 888

ETAT RESUME SEMESTRIEL DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En k€	Note	Capital	Primes d'émission	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de la période	Total des capitaux propres
Situation au 1er janvier 2020		195	7 992	110	- 1 002	- 1 784	5 511
Résultat net de la période						- 887	- 887
Autres éléments du résultat global de la période				- 0			- 0
Résultat global de la période		-	-	- 0	-	- 887	- 888
Affectation du résultat de l'exercice précédent				- 645	- 1 139	1 784	-
Augmentation de capital	14.	154	15 618				15 772
Emission d'obligations convertibles	16.			227			227
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	6.4.1			98			98
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		154	15 618	- 320	- 1 139	1 784	16 097
Situation au 30 juin 2020		350	23 609	- 211	- 2 141	- 887	20 720
Situation au 1er janvier 2021		350	23 609	- 112	- 2 141	- 2 133	19 573
Résultat net de la période						- 1 540	- 1 540
Autres éléments du résultat global de la période				0			0
Résultat global de la période		-	-	0	-	- 1 540	- 1 540
Affectation du résultat de l'exercice précédent				- 1 141	- 992	2 133	-
Augmentation de capital	14.						-
Emission d'obligations convertibles	16.						-
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	6.4.1			145			145
Total des transactions avec les propriétaires de la Société		-	-	- 996	- 992	2 133	145
Situation au 30 juin 2021		350	23 609	- 1 108	- 3 133	- 1 540	18 178

TABLEAU RESUME SEMESTRIEL DES FLUX DE TRESORERIE

En k€	Note	2021.06	2020.06
Résultat net de la période		- 1 540	- 887
<i>Ajustements pour :</i>			
- Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	9.2 & 10	311	269
- Résultat financier net	7.	222	380
- Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)	5.	463	1 179
- Coût des paiements fondés sur des actions	6.4.1	145	98
- Impôt sur le résultat	8	0	5
- Résultat de dilution	6.5	-	- 329
- Autres éléments			
Total des éliminations des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		1 140	1 601
Total marge brute d'autofinancement		- 400	713
<i>Variations des :</i>			
- Créances clients	12.	- 66	- 71
- Passifs sur contrat client	6.2	- 613	- 591
- Dettes fournisseurs	17.	- 12	119
- Provisions et avantages du personnel	6.4.1	6	5
- Autres créances/ dettes courantes	12. & 16.	- 230	548
Total des variations		- 916	10
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles		- 1 316	723
Impôts payés	8.	-	- 5
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles		- 1 316	718
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, hors frais de développement	9.	- 525	- 82
Dépenses de développement capitalisées	9.	- 140	- 55
Subventions d'investissement (incl. CIR compensant des frais activés)		79	31
Souscription aux augmentations de capital de Neoxy	5.	-	- 13 200
Augmentation d'actifs financiers	11.	-	- 11
Diminution d'actifs financiers		-	-
Trésorerie nette liée aux activités d'investissement		- 586	- 13 318
Augmentation de capital	14.1.	-	15 772
Encaissements liés à l'émission d'obligations convertibles	16.	0	3 567
Encaissements liés aux nouveaux emprunts et dettes financières	16.	201	2 891
Remboursement d'emprunts et dettes financières	16.	- 211	- 10
Paieement de dettes de loyers	10	- 61	- 31
Intérêts payés sur obligations convertibles	16.	- 178	-
Intérêts payés sur emprunts et dettes financières	16.	- 115	- 122
Intérêts payés sur dettes de loyer	16.	- 3	- 1
Trésorerie nette liée aux activités de financement		- 367	22 067
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		- 2 269	9 468
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		9 508	1 792
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin		7 239	11 261

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS RESUMES SEMESTRIELS

1. Description de la Société et de l'activité

Afyren S.A.S. (« la Société » ou « Afyren ») est une société française dont le siège social est situé à Clermont-Ferrand (63100).

Afyren est une société innovante spécialisée dans l'ingénierie en microbiologie et procédés pour la valorisation de la biomasse en bioénergies et chimie « verte ». Elle a mis au point des procédés de production et d'extraction de molécules et de métabolites, le tout à partir de biomasse fermentescible. Ces procédés permettent notamment la fabrication d'acides carboxyliques et se différencient de l'offre pétro-sourcée dominante sur le marché. Ces procédés ont été expérimentés notamment sur le site pilote de la Société et ont permis la production de molécules. Ces molécules sont communément utilisées dans des applications telles que l'alimentation humaine, l'alimentation animale, les arômes et parfums, les lubrifiants industriels ...

Afyren offre aux industriels des molécules biosourcées de substitution, grâce à sa technologie respectueuse de l'environnement basée sur des micro-organismes naturels. A ce titre, Afyren a développé en interne des brevets et un savoir-faire (« la Technologie »).

En décembre 2018, la Société Afyren a mis en place un partenariat avec deux fonds SPI (Sociétés de projets industriels) de Bpifrance porté par la société Afyren Neoxy afin de porter le projet de développement de la première usine à échelle industrielle de production d'acides carboxyliques biosourcés à partir de coproduits de betteraves sucrières (mélasse, pulpe, vinasse) et le cas échéant à partir de biomasse en utilisant exclusivement la technologie développée par Afyren. Pour ce faire, Afyren a concédé à Afyren Neoxy une licence d'exploitation de sa Technologie sur un territoire donné. La notion de territoire signifie l'Union Européenne, la Grande Bretagne, la Norvège et la Suisse et les USA pour la seule société KEMIN Industries Inc.

Afyren Neoxy est basée sur la plateforme Chemisis de Carling à Saint-Avold en Moselle. Elle est dédiée à la production d'une famille de 7 acides organiques. Cette usine, est en cours de construction et devrait être opérationnelle début 2022. Cette implantation est au cœur de l'Europe, à proximité des marchés géographique visés tout en gardant la capacité de grand export pour les acides de spécialités.

Dans ce cadre-là, Afyren Neoxy a réuni plus de 80 M€ de financements pour passer à l'échelle industrielle.

Les présents états financiers résumés semestriels IFRS comprennent les comptes d'Afyren ainsi que les titres mis en équivalence de Afyren Neoxy détenue à hauteur de 50,62% au 30 juin 2021, cette dernière étant sous contrôle conjoint d'Afyren et Bpifrance. Ils ont été arrêtés par le Président de la Société en date du 30/07/2021.

2. Base de préparation

2.1. Déclaration de conformité

Les présents états financiers résumés semestriels de la Société au 30 juin 2021 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne (UE) et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la Société (les « derniers états financiers annuels »).

Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers préparé selon les normes IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.

Les principes comptables utilisés pour la préparation de ces états financiers semestriels résumés sont identiques à ceux appliqués par la Société au 31 décembre 2020, à l'exception :

- des textes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- des dispositions spécifiques d'IAS 34 utilisées pour la préparation des états financiers résumés semestriels.

Les nouveaux textes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2021 sont les amendements à IAS 39, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 4 et IFRS 2 concernant la réforme de l'IBOR – Phase II qui n'ont pas eu d'impact sur la Société.

Les normes et interprétations d'application non encore obligatoires au 30 juin 2021 n'ont pas été appliquées par anticipation.

2.2. Recours à des estimations et aux jugements

En préparant ces états financiers résumés semestriels, la Direction a exercé des jugements et effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la Société et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent se révéler par la suite différentes des valeurs estimées en fonction de l'évolution des incertitudes .

Les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les principales sources d'incertitude des estimations sont identiques à ceux décrits dans les derniers états financiers annuels.

2.3. Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les montants sont arrondis au million d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

2.4. Saisonnalité des activités

Les activités de la Société ne sont pas par nature saisonnières. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2021 sont indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2021.

3. Faits significatifs de la période

Société Afyren :

Activités de recherche et développement 2020 et 2021

Suite à la finalisation de la phase de recherche et développement (R&D) ayant abouti à la concession de licence fin 2018 (basé sur un développement jusqu'au stade pré-industriel de la technologie AFYREN permettant la production d'acides organiques à partir de coproduits végétaux), les travaux de R&D de la Société en 2020 et 2021 ont porté sur 3 grands axes :

- des travaux de développement pour continuer à améliorer le procédé et ses performances (optimisation de la fermentation, etc.), sur la production d'acides organiques ;

- des travaux de développements nouveaux portants sur des nouvelles molécules que la Société pourrait produire. Ce point porte en particulier sur les travaux de développement permettant la production de dérivés (produits à partir des acides organiques), comme des esters. Ce point est principalement porté par le projet nommé « R&D booster ». Ce point porte également sur des travaux de développements de nouvelles voies de valorisation de la biomasse pour la production de composés ou solutions biosourcés, basés sur le savoir-faire en fermentation et bioprocédés de la société ;
- des travaux permettant d'accompagner l'identification et la définition des nouvelles usines. Cela porte principalement sur la qualification de nouvelles matières premières qui seraient utilisées par ces prochaines usines, ainsi que l'ajustement du process en lien avec ces matières premières.

Au cours du 1^{er} semestre 2021 :

Souscription d'un emprunt

La Société a souscrit un emprunt R&D Innovation d'un montant de 0,2 M€ auprès de Bpifrance en décembre 2020 et libéré en janvier 2021 (Cf note 16.1).

Au cours du 1^{er} semestre 2020 :

Augmentations de capital

Le 4 février 2020, suite à la constatation de la caducité de la tranche 2 des BSA émis dans le cadre de l'accord d'investissement signé le 14 décembre 2018, la Société a procédé à l'annulation des BSA tranche 3 et ces annulations ont été remplacées par une augmentation de capital de 15,9 M€ aux mêmes prix et conditions que les BSA tranches 2 et 3 prévues initialement (Cf Note 14.1).

Emission d'obligations convertibles

En mars 2020, la Société a conclu un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA) pour un montant de 3,6 M€ (Cf note 16.1).

Prêts Garantis par l'Etat (PGE)

La Société a souscrit 4 Prêts Garantis par l'Etat auprès de Banque Populaire, Crédit Agricole, BNP et BPI selon des modalités similaires. Ces prêts ont été souscrit en mai 2020 auprès de BNP, et en juin 2020 pour les autres banques pour un montant total de 2,6 M€ (cf note 17.1).

Impacts Covid-19

En raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars, la Société a dû s'organiser pour maintenir ses opérations.

La majeure partie des équipes ont été mises en télétravail, permettant de poursuivre les activités. Pour les équipes de R&D, une organisation a été mise en place afin de permettre un fonctionnement sur site respectant les mesures de prévention jugées nécessaires.

Dans ce contexte, la Société met en oeuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier afin de poursuivre son activité notamment par la souscription de Prêt Garantis par l'Etat. Cette situation n'a pas eu d'incidence significative sur la Société.

Société Afyren Neoxy mise en équivalence :

Développement du savoir-faire industriel et construction de l'usine en 2020 et 2021

En décembre 2018, Afyren a octroyé à Afyren Neoxy une licence d'exploitation sur un territoire défini (UE, Grande-Bretagne, Norvège, Suisse principalement) des brevets et du savoir-faire (la « Technologie AFYREN ») développés par cette dernière. Par ailleurs, le contrat prévoit la fourniture d'un service de développement du savoir-faire industriel afin d'adapter la Technologie à l'échelle industrielle. Cela a consisté principalement en la finalisation des études d'ingénierie détaillées, du choix des équipements à industrialiser, des paramètres de process, etc...

La société Afyren Neoxy a ensuite démarré la construction de son unité de production en novembre 2020 (Cf Note 5).

Au cours du 1^{er} semestre 2021 :

Subvention Total

La société Afyren Neoxy a perçu au cours du 1^{er} semestre 2021 une subvention de 3,4 M€ de la part de Total Développement Régional (Cf Note 5).

Subvention Feder

La société Afyren Neoxy a signé une convention attributive d'une aide européenne en 2019 dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER) pour un montant de 2 M€. Au 30 juin 2021, cette subvention est portée au passif pour le même montant puisqu'elle remplit désormais l'ensemble des conditions relative à sa perception.

Subvention Région

La société Afyren Neoxy a signé en 2019 une convention de financement avec la Région Grand Est destiné à financer l'implantation de l'unité de production pour un montant total d'1 M€. Au 30 juin 2021, cette subvention est portée au passif pour le même montant puisqu'elle remplit désormais l'ensemble des conditions relative à sa perception.

Construction de l'usine

La construction de l'usine s'est poursuivie sur le 1^{er} semestre 2021 avec un engagement de dépenses conforme au budget.

Prime d'aménagement du territoire

La société Afyren Neoxy s'est vu attribué une prime d'aménagement du territoire pour un montant de 0,7 M€ dont 0,3 M€ ont été versé en avril 2021.

Au cours du 1^{er} semestre 2020 :

Dilution

Le 11 mars 2020, la Société Afyren et les fonds Bpifrance ont participé à l'augmentation de capital de la société Afyren Neoxy par exercice des 4 millions de BSA, pour un montant total de 32 M€. Cette augmentation de capital a eu pour effet de diluer la participation de la Société Afyren de 21% (Cf Note 5).

Obtention d'une subvention Bio Based Industries (BBI) chez Afyren Neoxy

La société Afyren Neoxy a bénéficié d'une subvention BBI d'un montant de 16 M€ (Cf Note 5).

4. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à mentionner.

5. Participation mise en équivalence de Afyren Neoxy

En décembre 2018, un partenariat avec la Bpifrance a été mis en place via la coentreprise Afyren Neoxy sous contrôle conjoint des deux partenaires. Le partenariat prévoit en effet qu'un certain nombre de décisions portant sur des activités ayant un impact potentiellement important sur les rendements, i.e. constituant des droits substantifs au sens de la norme, soient prises à l'unanimité des partenaires.

Le partenariat prévoyait la réalisation de plusieurs augmentations de capital successives dans le temps. Ainsi, Afyren détenait une quote-part d'intérêt de 71,88% au 31 décembre 2019 et de 50,62% au 30 juin 2020. Cette variation de pourcentage d'intérêt conduit à comptabiliser un gain de dilution de 329 K€ sur la période close au 30 juin 2020, au sein des produits opérationnels non courants, correspondant à la différence entre la quote-part d'intérêt dans la trésorerie reçue par Afyren Neoxy suite à la souscription des augmentations de capital et la réduction de la quote-part d'intérêt de la valeur nette comptable antérieure des actifs de cette dernière.

Le tableau suivant résume les informations financières de Afyren Neoxy telles que préparées dans ses états financiers IFRS établis selon les mêmes méthodes comptables qu'Afyren. Il réconcilie en outre les informations financières résumées de la valeur comptable de la participation d'Afyren dans Afyren Neoxy :

En k€	2021.06	2020.12	2020.06
Pourcentage de détention des titres	51%	51%	
Actifs non courants	41 798	26 735	
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	14 943	9 974	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 159	33 642	
Passifs non courants	12 256	7 608	
Passifs courants	32 677	20 863	
Actifs nets (100%)	40 967	41 881	
Actifs nets attribuables à la société Afyren	20 737	21 200	
Élimination des profits latents sur les transactions descendantes			
Valeur comptable des intérêts dans la coentreprise Neoxy	52 906	41 543	-
Résultat opérationnel	- 983		- 2 118
Résultat financier	69		- 215
Impôt sur le résultat	-		3
Résultat net	- 915		- 2 329
Autres éléments du résultat global			
Résultat global (100%)	- 915		- 2 329
Quote part de la société Afyren dans le résultat global de Neoxy	- 463		-
Dividendes reçus par la société Afyren	-		-

En 2021

Subvention Total

La société Afyren Neoxy a perçu au cours du 1^{er} semestre 2021 une subvention de 3,4 M€ de la part de Total Développement Régional. Cette subvention s'inscrit dans le cadre de la convention d'appui signée entre les parties en décembre 2018.

Cette convention réaffirme le plein engagement de Total dans la vie économique et industrielle de la région, et notamment de soutenir les projets d'avenir notamment en Moselle, département dans lequel Afyren Neoxy est basé.

Subvention Feder

La société Afyren Neoxy a signé une convention attributive d'une aide européenne en 2019 dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER) pour un montant de 2 M€. Au 30 juin 2021, cette subvention est portée au passif pour le même montant puisqu'elle remplit désormais l'ensemble des conditions relative à sa perception. FEDER intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions

Subvention Région

La société Afyren Neoxy a signé en 2019 une convention de financement avec la Région Grand Est destiné à financer l'implantation de l'unité de production pour un montant total d'1 M€. Au 30 juin 2021, cette subvention est portée au passif pour le même montant puisqu'elle remplit désormais l'ensemble des conditions relative à sa perception.

En 2020

Augmentation de capital en 2020 :

Le 11 mars 2020, la Société Afyren et les fonds SPI de Bpifrance ont participé à l'augmentation de capital de la société Afyren Neoxy par exercice des 4 millions de BSA, pour un montant total de 32 M€. Cette augmentation de capital s'est traduite par l'émission de 32 millions d'actions ordinaires (ratio de conversion de 1 BSA contre 8 actions) - 13.200.000 nouvelles actions pour Afyren et 18.800.000 nouvelles actions pour Bpifrance. Le capital est ainsi porté à 46,1 M€. Cette augmentation de capital a eu pour effet de diluer la participation de la société Afyren de 21% tel qu'indiqué ci-dessus.

Subvention Bio Based Industries (BBI) :

Depuis mai 2020, la société Afyren Neoxy est à la tête d'un consortium de plusieurs sociétés dans le cadre d'un projet industriel innovant qui s'étalera sur une durée de 4 ans dont le montant global des coûts est évalué à 33 M€. La subvention globale versée par la Commission Européenne s'élèvera à 20 M€ dont 16 M€ sera attribué à Afyren Neoxy relatif à un engagement de dépenses de 27,6 M€.

Si le niveau de dépenses n'est pas atteint, la Société n'aura pas droit au niveau de subvention prévu, soit 16 M€.

Le montant total de cette subvention de 16 M€ est réparti en une subvention d'exploitation de 13,5 M€ reconnue au rythme de l'avancement des dépenses et une subvention d'investissement de 2,4 M€ qui sera reconnu au rythme des amortissements de l'actif une fois mis en service.

Un premier versement de 9,6 M€ (soit 60%) a été obtenu en mai 2020. Sur ce premier versement une retenue de garantie de 0,8 M€ (soit 5% du montant total à verser) a été retenue par le financeur comptabilisé en actif financier non courant à la juste valeur en date de comptabilisation initiale puis au coût amorti.

Démarrage de la construction de son unité de production :

En décembre 2018, Afyren Neoxy a obtenu d'Afyren une licence d'exploitation sur un territoire défini (UE, Grande-Bretagne, Norvège, Suisse principalement) des brevets et du savoir-faire (la « Technologie AFYREN ») développés par cette dernière. Cette licence a généré un premier paiement de 7,5 m€ pour le paiement d'avance de 10 années de redevances forfaitaires, ce montant ayant fait l'objet d'une conversion en capital par AFYREN dans AFYREN NEOXY par compensation de la créance de 7,5 M€. Par ailleurs, le contrat prévoit la fourniture par Afyren d'un service de développement du savoir-faire industriel afin d'adapter la Technologie à l'échelle industrielle. Cela a consisté principalement en la finalisation des études d'ingénierie détaillées, du choix des équipements à industrialiser, des paramètres de process, etc...

En novembre 2020, Afyren Neoxy a démarré la construction de son unité de production sur le site de Carling à Saint-Avoid sur un terrain mis à disposition par Total Petrochemicals France. A ce titre, Afyren Neoxy a dépensé 16,2 M€ de dépenses sur l'exercice 2020 dont 8 M€ au 30 juin 2020. Sur le premier semestre 2021, les dépenses se sont élevées à 15,2 M€ pour atteindre un total de dépenses de 31,4 M€. La construction devrait se terminer fin 2021 pour une mise en service début 2022.

L'usine est située sur le site de la plateforme Chemisis de Carling à Saint-Avoid en Moselle dont le terrain a été mis à disposition de Afyren Neoxy par Total à titre gratuit (à l'exception de la refacturation de services d'entretien, gardiennage, etc.) sur une durée de 35 ans (renouvelable pour 25 ans complémentaires) à compter du 1er janvier 2021. Les prestations accessoires facturées annuellement ne conduisent pas à comptabiliser un droit d'utilisation au titre d'IFRS 16 compte tenu du caractère variable de ces derniers. Par ailleurs la valeur de marché du terrain mis à disposition par Total n'est pas significative.

Comptabilisation de la licence de savoir-faire

Afyren accorde à Afyren Neoxy une licence sur la technologie constituée de droits sur des brevets et un savoir-faire pour lui permettre de fabriquer et de commercialiser des produits. Les droits d'utilisation démarrent dès la phase d'industrialisation de l'usine, qui comprend une phase de conception (réalisation d'études et adaptation de la technologie au niveau industriel) une phase de construction puis de démarrage jusqu'à atteindre la fin d'une phase de Ramp-up et les douze mois qui suivent. Du personnel d'Afyren est mis à disposition d'Afyren Neoxy durant ces phases et refacturé sans marge.

La phase de conception et de construction de l'usine s'étend de 2019 à 2021, soit une durée de 3 ans, et la Société Afyren Neoxy envisage d'exploiter cette licence dès son octroi et pendant la mise en production de son usine prévue pour durer 20 ans.

L'exclusivité du contrat de licence est consentie jusqu'à l'atteinte par Afyren Neoxy d'une capacité de production de 50.000 tonnes. Cette licence d'une durée initiale de 10 ans se poursuivra tant que la société Afyren Neoxy continuera sa production.

Sur la base de ces éléments, en décembre 2018, la Société Afyren Neoxy a enregistré un actif incorporel d'une valeur actualisée de 10,6 M€ correspondant à 23 années de redevances de licence (3 ans depuis son octroi + 20 ans de production), dont 7,5 M€ ont été payés d'avance au titre des 10 premières années. Le solde restant dû est inscrit en dettes sur immobilisations pour 3,6 M€ au 31 décembre 2020 et 3,7 M€ 30 juin 2021.

La licence est amortie sur une durée de 23 ans soit une charge annuelle de 0,5 M€. En sus, une charge d'intérêt liée à la désactualisation de cette dette est enregistrée en charges financières, soit 6,7 M€ sur 23 ans avec des montants annuels non significatifs sur 2020 et 2021.

6. Données opérationnelles

6.1. Information sectorielle

Afyren a pour activité de faire de la recherche et développement, ainsi que l'industrialisation et la commercialisation dans le but de mettre au point des procédés de production de molécules, d'extraction de molécules et de métabolites, le tout à partir de biomasse fermentescible. De plus, à date, elle n'a accordé qu'une seule licence à Afyren Neoxy. La Société n'a donc qu'un seul secteur opérationnel. Par ailleurs, l'ensemble de son activité et de ses actifs sont situés en France.

6.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

En k€	2021.06	2020.06
Licence et développement du savoir-faire industriel	708	708
Autres prestations de services	814	1 778
Total chiffre d'affaires	1 522	2 486

Les variations des passifs de contrats (produits constatés d'avance) s'expliquent de la manière suivante :

En k€	2021.06	2020.12
Passifs de contrats au 1er janvier	5 139	6 322
Augmentation au titre des charges financières de l'année sur le contrat de licence	95	234
Chiffre d'affaires comptabilisé sur la période inclus dans l'ouverture	- 709	- 1 417
Passifs de contrats à la clôture	4 526	5 139
Dont Passif Courant	1 249	1 227
Dont Passif Non-Courant	3 276	3 912

Au 30 juin 2021, la durée résiduelle de la phase d'industrialisation est de 3,5 ans. Ainsi, la somme des prestations non actualisées restant à exécuter à la date de clôture dans le cadre du contrat de licence et de service d'industrialisation s'élève à environ 4,5 M€, soit un revenu de 1,2 M€ par an.

6.3. Autres produits

Les autres produits se décomposent comme suit :

En k€	2021.06	2020.06
Subvention d'exploitation	89	80
Subvention d'investissement étalée en résultat	32	32
Autres	1	3
Total autres produits	122	116

6.4. Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En k€	Note	2021.06	2020.06
Total avantages du personnel		- 1 652	- 1 339
Achats de consommables et équipements		- 52	- 29
Charges locatives	10.	- 41	- 78
Entretiens et réparations		- 7	- 3
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		- 308	- 354
Frais de déplacements et missions		- 44	- 47
Publicité et communication		- 24	- 30
Autres charges externes		- 40	- 83
Total achats et charges externes		- 514	- 625
Total amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	10. & 11.	- 311	- 269
Taxes		- 14	- 13
Autres charges		- 9	- 9
Total autres charges		- 23	- 23

6.4.1. Paiements fondés sur des actions

Le 26 juin 2019, l'assemblée générale de la Société Afyren a autorisé le Président à mettre en place un plan d'attribution de BSPCE 5 aux salariés d'Afyren. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence. La période d'acquisition des droits est de trois ans (décomposée en trois tranches annuelles d'1/3) à compter de la date d'attribution. Les bons expirent au bout de 10 ans à compter de leur attribution décidée par le Président.

Les principales caractéristiques et conditions relatives aux attributions dans le cadre de ce plan sont les suivantes :

	Nombre d'actions attribuées	Date d'attribution	Conditions d'acquisition des droits	Vie contractuelle des options	Juste valeur moyenne des 3 tranches (en €)
BSPCE 5	5 000	27/06/2019	Présence (3 ans)	10 ans	5,69
BSPCE 5	10 500	01/07/2019	Présence (3 ans)	10 ans	5,69
BSPCE 5	17 500	01/07/2019	Présence (3 ans)	10 ans	5,69
BSPCE 5	2 000	22/10/2019	Présence (3 ans)	10 ans	5,70
BSPCE 5	3 000	30/10/2019	Présence (3 ans)	10 ans	5,70
BSPCE 5	19 000	12/12/2019	Présence (3 ans)	10 ans	5,70
BSPCE 5	1 500	21/05/2020	Présence (3 ans)	10 ans	5,71
BSPCE 5	35 000	16/09/2020	Présence (3 ans)	10 ans	5,68
BSPCE 5	2 000	01/11/2020	Présence (3 ans)	10 ans	5,67
BSPCE 5	2 000	01/12/2020	Présence (3 ans)	10 ans	5,67
BSPCE 5	20 500	21/01/2021	Présence (3 ans)	10 ans	5,67
Total	118 000				

Les données utilisées pour évaluer les justes valeurs à la date d'attribution des BSPCE 5 attribués en 2020 et 2021 sont les suivantes :

Juste valeur en date d'attribution (en €)	De 5,69 à 5,71
Prix de l'action en date d'attribution (en €)	10,3
Prix d'exercice de l'option (en €)	10,3
Volatilité attendue (moyenne pondérée)	63%
Durée de vie attendue (moyenne pondérée)	6 ans
Dividendes attendus	0%
Taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'État)	De -0,68% à -0,39%

En 2020 et 2021, la variation du nombre de BSPCE 5 est la suivante :

Nombre d'options	2021.06	Prix moyen pondéré d'exercice 2021 (en €)	2020.12	Prix moyen pondéré d'exercice 2020 (en €)	2020.06	Prix moyen pondéré d'exercice 2020.06 (en €)
En circulation au 1er janvier	97 500	10,30	57 000	10,30	57 000	10,30
Déchues pendant la période	-		-		-	
Exercées pendant la période	-		-		-	
Attribuées pendant la période	20 500	10,30	40 500	10,30	1 500	10,30
En circulation à la clôture	118 000	10,30	97 500	10,30	58 500	10,30
Exercables à la clôture	48 184		35 486		15 689	

En 2020 et sur le premier semestre 2021, le nombre de BSPCE 2, BSPCE 3 et BSPCE 4 est inchangé.

6.5. Produits opérationnels non courant

L'augmentation de capital du 2 avril 2020 a eu pour effet de diluer la participation d'Afyren dans Afyren Neoxy, qui est passée de 71,88% à 50,62% de pourcentage d'intérêts. Cette dilution a généré un gain de 329 K€ comptabilisé en produit opérationnel non courant au 30 juin 2020.

7. Résultat financier

Les charges financières de la Société comprennent :

En k€	2021.06	2020.06
Charges d'intérêts sur emprunts	- 1	- 2
Charges d'intérêts sur emprunts obligataires convertibles	- 102	- 42
Charges d'intérêts sur avances remboursables	- 20	- 218
Charges d'intérêts sur dettes de loyers IFRS 16	- 3	- 1
Composante financement sur le contrat de licence	- 95	- 117
Total charges financières	- 222	- 379
Total produits financiers	-	-
Résultat financier	- 222	- 379

8. Impôts sur le résultat

Le taux d'impôt effectif d'impôt retenu est de 25% pour les périodes 30 juin 2020 et 2021.

9. Immobilisations incorporelles et corporelles

9.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

En k€	2020.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	2021.06
Technologie développée en interne	3 682					3 682
Concessions, brevets & droits similaires	616	20				635
Frais de développement en cours	500	140				640
Autres immobilisations incorporelles	-	947				947
Immobilisations incorporelles (valeur brute)	4 798	1 106	-	-	-	5 904
Amortissement technologie développée en interne	- 748			- 183		- 931
Amortissement conc, brevets & dts similaires	- 83			- 33		- 116
Amortissement autres immobilisations incorporelles	-					-
Amortissement immobilisations incorporelles	- 831	-	-	- 216	-	- 1 047
Total valeur nette	3 966	1 106	-	- 216	-	4 856

En k€	2019.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	2020.06
Technologie développée en interne	3 682					3 682
Concessions, brevets & droits similaires	474	78				552
Frais de développement en cours	221	55				275
Autres immobilisations incorporelles	-					-
Immobilisations incorporelles (valeur brute)	4 377	133	-	-	-	4 509
Amortissement technologie développée en interne	- 380			- 183		- 563
Amortissement conc, brevets & dts similaires	- 36			- 23		- 59
Amortissement autres immobilisations incorporelles	-					-
Amortissement immobilisations incorporelles	- 416	-	-	- 206	-	- 622
Total valeur nette	3 960	133	-	- 206	-	3 887

Les variations des concessions, brevets & droits similaires correspondent aux acquisitions de brevets nécessaires à la recherche et développement (procédés sur engrais, vinasse...).

Les variations des frais de développement en cours correspondent aux dépenses engagées dans le cadre du projet « R&D Booster » démarré en février 2019 et dont l'achèvement est prévu à ce jour fin 2021.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent au projet en cours dont le montant de dépenses engagées au 30 juin 2021 s'élève à 947 K€.

9.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

En k€	2020.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	2021.06
Autres installations tech, matériel & outillage	331	11				342
Agencements	53	3				56
Mobilier de bureau	15					15
Matériel informatique	3					3
Autres immobilisations corporelles	0					0
Immobilisations corporelles en cours	-	2				2
Immobilisations corporelles (valeur brute)	402	16	-	-	-	418
Amortissement autres installations tech, matériel & outillage	- 324			- 3		- 328
Amortissement Agencements	- 3			- 6		- 9
Amortissement mobilier de bureau	- 6			- 2		- 8
Amortissement matériel informatique	- 2			- 0		- 3
Amortissement autres immobilisations corp.	0					- 0
Amortissement immobilisations corporelles	- 336	-	-	- 11	-	- 347
Total valeur nette	66	16	-	- 11	-	71

En k€	2019.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	2020.06
Autres installations tech, matériel & outillage	325	4				329
Agencements	2					2
Mobilier de bureau	8					8
Matériel informatique	3					3
Autres immobilisations corporelles	- 0					- 0
Immobilisations corporelles (valeur brute)	337	4	-	-	-	342
Amortissement autres installations tech, matériel & outillage	- 305			- 15		- 319
Amortissement Agencements	- 0			- 0		- 1
Amortissement mobilier de bureau	- 4			- 1		- 5
Amortissement matériel informatique	- 2			- 0		- 2
Amortissement autres immobilisations corp.	0			- 0		- 0
Amortissement immobilisations corporelles	- 311	-	-	- 16	-	- 327
Total valeur nette	26	4	-	- 16	-	15

Les variations des immobilisations corporelles au cours des périodes 30 juin 2020 et 2021 concernent essentiellement des acquisitions de matériels.

9.3. Tests de dépréciation

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur sur les deux périodes.

10. Contrats de location

Dans le cadre de son activité, la Société est amenée à louer des locaux, des véhicules ainsi que des matériels.

Les principaux contrats sont :

- Le contrat de location du site Pilote d'une durée résiduelle de 17 mois au 1er janvier 2019 et qui a été amendé en janvier 2020 afin de prolonger la durée de 28 mois à compter de février 2020, conduisant à un ajustement de la dette de loyers et du droit d'utilisation en contrepartie (impact 1 K€). Les durées de location retenues correspondent à ces périodes fermes, en l'absence d'option de renouvellement et résiliation. Il s'agit de loyers fixes indexés.
- Les contrats 3-6-9 des bureaux de Clermont-Ferrand et Lyon signés en mai et septembre 2020. Les durées de location retenues correspondent à la première période triennale dans la mesure où une prolongation au-delà n'est pas raisonnablement certaine au regard des besoins croissants en matière des locaux. Il s'agit de loyers fixes indexés.

Les contrats de location des véhicules ont des loyers fixes et des durées d'environ 3 ans ne contenant pas d'option de résiliation anticipée ni de renouvellement.

Les contrats exemptés pour courte durée correspondent essentiellement à des locaux temporaires. Les contrats exemptés pour faible valeur correspondent essentiellement à du matériel informatique.

Les droits d'utilisation se décomposent de la manière suivante :

En k€	Locaux	Véhicules	Matériels	TOTAL
Solde au 2019.12	-	19	160	180
Charge d'amortissement pour l'exercice	- 30	- 17	- 66	- 112
Reprise d'amortissement pour l'exercice				-
Ajouts à l'actif « droits d'utilisation »	220	33	1	254
Décomptabilisation de l'actif « droits d'utilisation »				-
Solde au 31 Décembre 2020	191	35	96	322
Charge d'amortissement pour l'exercice	- 26	- 11	- 32	- 69
Reprise d'amortissement pour l'exercice				-
Ajouts à l'actif « droits d'utilisation »		17		17
Décomptabilisation de l'actif « droits d'utilisation »				-
Solde au 30 juin 2021	165	41	64	270

Par ailleurs, les impacts afférents sur le compte de résultat et en termes de flux de trésorerie se présentent comme suit :

- Montants comptabilisés en résultat net

En k€	2021.06	2020.06
Charges d'intérêts sur dettes de loyers	3	1
Charges liées aux contrats de location de courte durée	11	29
Charges liées aux contrats de location portant sur des actifs de faible valeur, hors contrats de location de courte durée sur des actifs de faible valeur	27	15
Solde au 30 juin	40	46

- Montants comptabilisés en flux de trésorerie :

En k€	2021.06	2020.06
Total des sorties de trésorerie imputables aux contrats de location	105	110

11. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants se décomposent comme suit :

En k€	2021.06	2020.12
Dépôts et cautionnements versés	28	28
Actifs financiers non courant	28	28

12. Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants se décomposent comme suit :

En k€	2021.06	2020.12
Créances clients	374	308
Dépréciation des créances au titre des pertes attendues	-	-
Total créances clients	374	308
Total Créances d'impôt courant	-	-
Charges constatées d'avance	35	29
Créances fiscales	224	20
Comptes courants actif	25	22
Autres actifs courants	465	418
Total autres actifs courants	749	490

13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En k€	2021.06	2020.12
Comptes bancaires	7 239	9 508
Equivalents de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière	7 239	9 508
Découverts bancaires remboursables à vue et utilisés pour les besoins de la gestion de la trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	7 239	9 508

14. Capitaux propres

14.1. Capital social

Le capital social de la Société est constitué de :

	Actions ordinaires		Actions de préférence A		Total	
	2021.06	2020.12	2021.06	2020.12	2021.06	2020.12
Nombre d'actions :						
En circulation au 1er janvier	1 436 900	1 436 900	2 058 233	514 561	3 495 133	1 951 461
Diminution de capital	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	1 543 672	-	1 543 672
En circulation à la clôture – actions entièrement libérées	1 436 900	1 436 900	2 058 233	2 058 233	3 495 133	3 495 133

Le 4 février 2020, la Société a procédé à :

- l'annulation des BSA Tranche 2 devenus caducs et des BSA Tranche 3 ;
- l'augmentation de capital par émission de 1.543.672 ADP A, pour une valeur nominale de 0,10 € l'action et un montant total de 154.367,20 €, assorti d'une prime d'émission de 10,30 € l'action, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 15,9 M€ (mêmes conditions que celles prévues dans le cadre de l'exercice des BSA Tranche 2 et 3 prévues initialement).

14.2. Résultat par action

Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (de base)

En k€	2021.06	2020.12	2020.06
Résultat net de la période, attribuable aux propriétaires de la Société	- 1 540	- 2 133	- 887
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	- 1 540	- 2 133	- 2 133

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base)

	2021.06	2020.12	2020.06
Nombre d'actions ordinaires au 1er janvier	3 495 133	1 951 461	1 951 461
Diminution de capital	-	-	-
Augmentation de capital (en nombre d'actions)	-	1 543 672	1 543 672
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de la période	3 495 133	3 351 338	3 194 857
Résultat de base par action en €	- 0,44	- 0,64	- 0,64
Résultat dilué par action en €	- 0,44	- 0,64	- 0,64

Le résultat dilué par action correspond au résultat de base dans la mesure où les BSPCE émis sont anti-dilutifs compte tenu du résultat net négatif de la Société.

15. Provisions et passifs éventuels

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, une provision de 13,9 K€ a été comptabilisée et concerne un litige prud'homal.

Par ailleurs, la Société n'a pas de passifs éventuels significatifs.

16. Emprunts, dettes financières et dettes de loyer

16.1. Principaux termes et conditions des emprunts et dettes financières

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

En K€	Devise	Taux d'intérêt variable/fixe	Taux contractuel	Année d'échéance	Valeur nominale	2021.06	2020.12
						Valeur comptable	Valeur comptable
Obligations convertibles	EUR	Taux fixe	7,00%	2023	3 567	3 340	3 340
Total obligations convertibles					3 567	3 340	3 340
Prêt garantie Etat (PGE) - BNP	EUR	Taux fixe	0,75%	2026	780	780	780
Prêt garantie Etat (PGE) - BPI	EUR	Taux fixe	0,75%	2026	300	300	300
Prêt garantie Etat (PGE) - BPAR	EUR	Taux fixe	0,73%	2026	780	780	780
Prêt garantie Etat (PGE) - CA	EUR	Taux fixe	0,55%	2026	780	780	780
Total prêts garantie Etat (PGE)					2 640	2 640	2 640
Avance remboursable BPI PAI 1	EUR	Taux fixe	5,33%	2022	50	18	23
Avance remboursable BPI PAI 2	EUR	Taux fixe	5,84%	2023	150	90	105
Avance remboursable BPI PAI 3	EUR	Taux fixe	4,40%	2024	302	211	242
Avance remboursable BPI PAI 3	EUR	Taux fixe	4,67%	2026	198	168	188
Avance remboursable BPI CMI2	EUR	Taux fixe	0,00%	2022	573	473	523
Total avances remboursables					1 273	960	1 080
FIAD Taux zéro	EUR	Taux fixe	0,00%	2021	234	47	47
BPI ADI Taux zéro	EUR	Taux fixe	0,00%	2023	690	449	518
Prêt participatif Total	EUR	Taux fixe	1,00%	2024	400	378	400
Prêt BPI Innovation R&D 1	EUR	Taux fixe	0,63%	2027	750	750	750
Prêt BPI Innovation R&D 2	EUR	Taux fixe	0,63%	2027	200	200	-
Total autres emprunts					2 274	1 823	1 714
Dettes de loyers	EUR	Taux fixe			512	237	265
Total					10 266	9 000	9 040

En 2021 la Société a souscrit un emprunt R&D innovation auprès de Bpifrance pour un montant de 0,2 M€.

En 2020,

Emission d'obligations convertibles

En mars 2020, la Société a conclu un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions (OCA) avec 5 investisseurs financiers aux conditions suivantes :

- émission de 346.274 OCA pour un montant total de 3.566.622,20 € ;
- valeur nominale de 10,30 €, entièrement libérées lors de leur souscription ;
- maturité des OCA au 31 mars 2023 ;
- A échéance, remboursement en numéraire ou en un nombre fixe d'actions ;
- Remboursement anticipé du principal et des intérêts possible à la main de la Société sans pénalités.

Au titre de ces obligations convertibles la part comptabilisée en capitaux propres s'élève à 227 K€ contre 3.340 K€ en dettes financières.

Prêts garanti Etat (PGE)

La Société a souscrit 4 Prêts Garantis par l'Etat auprès de Banque Populaire, Crédit Agricole, BNP et BPI selon des modalités similaires. Ces prêts ont été souscrits en mai 2020 auprès de BNP, et en juin 2020 pour les autres banques pour un montant total de 2,6 M€.

Lors de leurs souscriptions ces prêts étaient aux conditions suivantes : 12 mois de différé d'amortissement en capital et intérêts suivis d'un versement à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts et garanties. La Société ayant la possibilité de proroger ces prêts sur une période additionnelle de 1, 2, 3 ou 5 ans maximum avec un différé d'amortissement du capital et des intérêts de 12 mois.

Sur la première année, le taux contractuel du financement correspond uniquement au coût de la garantie d'Etat de 25bp.

En mars 2021, la Société a demandé et obtenu une prorogation de 5 ans sur les 4 PGE comprenant un différé supplémentaire d'un an.

Les échéances à l'issue de la période de différé sont trimestrielles (et mensuelles pour Banque Populaire) à l'issue du différé d'amortissement, soit jusqu'en juillet/août 2022. Les taux d'intérêts appliqués sur la période d'amortissement correspondant au coût de refinancement de la banque (taux annuel = 0,75% par Bpifrance, 0,75% par BNP, 0,73% par Banque Populaire et 0,55% par Crédit Agricole) auquel est ajouté le coût de la garantie d'Etat (0,25% annuel).

17.Fournisseurs et autres passifs courants et non courants

Les dettes fournisseurs et autres passifs se décomposent comme suit :

En k€	2021.06	2020.12
Total dettes fournisseurs	591	146
Dettes sociales	600	545
Dettes fiscales	85	111
Total autres passifs courant	685	656
Produits de subvention différés	990	911
Total	2 266	1 713

18. Instruments financiers et gestion des risques

18.1. Classement et juste valeur des instruments financiers

En k€	Catégorie comptable	Niveau dans la hiérarchie de la juste valeur	2021.06		2020.12	
			Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur
Dépôts et cautionnements	Juste valeur	Niveau 2 - Note 2	28	28	28	28
Total actifs financiers non courants			28	28	28	28
Créances clients	Coût amorti	Note 1	374	374	308	308
Autres actifs financiers courants	Coût amorti	Note 1	163	163	222	222
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Note 1	7 239	7 239	9 508	9 508
Total actifs financiers courants			7 777	7 777	10 038	10 038
Total actif			7 804	7 804	10 066	10 066
Obligations convertibles	Juste valeur	Niveau 2 - Note 4	3 340	3 340	3 340	3 340
Emprunts et dettes financières	Coût amorti	Niveau 2 - Note 4	1 640	1 640	2 215	2 215
Total passifs financiers non courants			4 980	4 980	5 555	5 555
Dettes de loyers non courant	Coût amorti	Niveau 2 - Note 3	110	110	147	147
Obligations convertibles	Juste valeur	Niveau 2 - Note 4	48	48	124	124
Emprunts et dettes financières	Coût amorti	Niveau 2 - Note 4	4 069	4 069	3 454	3 454
Dettes fournisseurs	Coût amorti	Note 1	591	591	146	146
Total passifs financiers courants			4 708	4 708	3 600	3 600
Dettes de loyers courant	Coût amorti	Note 3	127	127	118	118
Total passif			9 689	9 689	9 156	9 156

Note 1 - La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants est jugée correspondre à une approximation de leur juste valeur.

Note 2 - La différence entre la valeur nette comptable et la juste valeur des prêts et cautionnement est jugée non significative.

Note 3 - Comme autorisé par les normes IFRS, la juste valeur de la dette de loyers et son niveau dans la hiérarchie de la juste valeur n'est pas fournie.

Note 4 - La juste valeur des emprunts et dettes financières a été estimée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de marché.

18.2. Risques de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers à la date de clôture s'analysent comme suit. Les montants, exprimés en données brutes et non actualisées, comprennent les paiements d'intérêts contractuels.

2021.06	En k€		Flux financiers contractuels			
	Valeur comptable	Total	moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations convertibles	3 364	3 790	89	3 700	-	-
Autres emprunts et dettes financières	5 686	5 889	878	1 344	3 541	125
Dettes de loyer	237	237	127	110	-	-
Dettes fournisseurs	591	591	591	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Total passifs financiers	9 877	10 506	1 685	5 154	3 541	125

2020.12	En k€		Flux financiers contractuels			
	Valeur comptable	Total	moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations convertibles	3 464	3 923	134	178	3 611	-
Autres emprunts et dettes financières	5 670	5 782	3 440	624	1 491	226
Dettes de loyer	265	288	123	113	53	-
Dettes fournisseurs	146	146	146	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Total passifs financiers	9 545	10 139	3 843	915	5 155	226

19.Engagement hors bilan

En K€	2021.06	2020.12
Gages données (liés à des avances BPI)	33	33
Garanties recues :		
Garantie reçue BPI : Fonds National de garantie – Prêt participatif Amorçage des PME et TPE.	202	232
Garantie reçue BPI : Fonds Auvergne PPA	36	42
Garantie reçue BPI : Fonds de garantie d'intervention d'AI/SI	4	5
Garantie reçue BPI : Fonds Européen d'Investissement	152	172
Garantie reçue de l'Etat (prêt période COVID)	2 376	2 376

3.2. Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes



RSM Rhône-Alpes
2 bis, rue Tête d'Or
69006 LYON
T : +33 (0) 4 72 69 19 19
www.rsmfrance.fr

AFYREN

S.A.S au capital de 349 513.30 euros
Biopôle Clermont Limagne
63360 SAINT-BEAUZIRE

RCS CLERMONT-FERRAND : 750 830 457

RAPPORT D'AUDIT DE RSM RHONE-ALPES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRE D'AFYREN SAS
POUR LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2021



Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société AFYREN SAS (la « Société ») et à votre demande dans le cadre du projet d'offre publique et d'admission de titres de capital de la société AFYREN SAS aux négociations sur le marché Euronext Growth, nous avons effectué un examen limité des Etats financiers intermédiaires résumés de la société AFYREN SAS, établis en IFRS, relatifs à la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Président. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les états financiers intermédiaires résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34.

Lyon, le 30 juillet 2021
Le Commissaire aux Comptes
RSM Rhône-Alpes

Représenté par Gaël DHALLUIN
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON